

Nous nous appuyons sur un modèle d'affaires non seulement rentable mais avant tout **solidaire** et **durable** basé sur une charte composée de **quatre** articles :

Art. 1 – Nous développons des solutions qui répondent à un défi sociétal

¹ **PersonalCare Systems™ (PCS)** a pour but économique de développer des solutions qui permettent à toute personne âgée ou pas complètement autonome en Suisse et sur tout le continent européen, plus particulièrement dans le sud de l'Europe, de rester le plus longtemps possible chez elle, voire de lui éviter l'entrée dans une résidence.

² **PCS réalise quelque chose de différent** → « *Nous ne voulons plus entendre qu'une personne âgée est restée plusieurs heures sans aide dans son appartement ou sa maison, sans que personne ne s'en rende compte ...* »

Art. 2 – Nous sommes généreux en aidant nos clients potentiels

¹ Une partie des profits annuels de **PCS** - *rechercher moins de rentabilité mais plutôt distribuer davantage*. Celle-ci a pour principale mission, l'accompagnement des personnes âgées ainsi que le financement partiel pour ceux qui ne peuvent pas financer une solution d'assistance à l'autonomie.

² **PCS offre quelque chose de différent** → « *Offrir un accompagnement à ceux qui n'ont pas les moyens ou qui souffrent de la précarité ou de la bureaucratie administrative* »

Art. 3 – Nous pouvons aider les autres à s'intégrer

¹ Chaque collaborateur ou cadre intégrant **PCS** doit avoir un « projet personnel » non captif, qu'il gère de manière indépendante, en parallèle de ses propres responsabilités chez **PCS** – *programme Smart Spirit™*.

² **PCS** intègre dans la production des systèmes, non seulement des personnes âgées, mais aussi des collaborateurs à mobilité réduite. **PCS** implique des seniors dans tous les processus et les aspects de la conception et du marketing des systèmes d'aide à l'autonomie.

³ **PCS apporte quelque chose de différent** → « *L'entrepreneur est là avant tout pour créer du bien-être social, bien avant la recherche d'une rentabilité économique élevée et parfois pas assez solidaire et durable ...* »

Art. 4 – Transparence et impact social

¹ Cette charte d'entreprise sera remise à tous les collaborateurs lors de leur engagement, aux clients, fournisseurs, investisseurs et partenaires ainsi que disponible sur le site Internet.

² En plus des trois articles mentionnés ci-dessus, une publication annuelle des principaux résultats et impacts sociaux obtenus, avec le curriculum vitae de chaque membre de la direction, du conseil d'administration et de l'*Advisory Board* sera aussi mise à disposition sur demande ainsi que sur notre site Internet.

³ **PCS communique quelque chose de différent** → « *Démontrer année après année qu'un autre modèle économique, solidaire et durable est possible* »